



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX FAVORISE LA PÉRENNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE SES ENTREPRISES

Baie-Saint-Paul, le 31 mars 2021 - Le Conseil des maires est fier d'appuyer quatre projets sur son territoire grâce à son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS), le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds Redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin pour un montant total de 42 000 \$.

DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT FAVORISERONT LA PÉRENNITÉ D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE BIEN IMPLANTÉES DANS NOTRE MILIEU

Papeterie Saint-Gilles

La Papeterie Saint-Gilles, écomusée du papier, met en œuvre un important projet de développement en modernisant l'aménagement des lieux et en développant une foule d'activités d'apprentissage pour les visiteurs. Le projet inclut la bonification du parcours écomuséal, des investissements sur le bâtiment et acquisition d'équipements de production. Un montant de 15 000 \$, dont 10 000 \$ en contribution non remboursable provenant du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) et 5 000 \$ en prêt sans intérêt provenant du Fonds local d'investissement (FLI), est accordé à l'organisation.

 Artisans à l'œuvre
ÉCOMUSÉE*1 QUÉBEC


PAPETERIE
Saint-Gilles



Télévision communautaire de Charlevoix (TVCO) Le projet vise à doter TVCO d'équipements pour produire des émissions de qualité enregistrées à l'extérieur des studios, notamment pour la captation de spectacles et d'événements et la télévision en direct à distance. L'acquisition de ces équipements permettra de répondre à une demande sans cesse croissante des partenaires (groupes communautaires, acteurs culturels, réseaux public et parapublic, entreprises privées) pour produire des émissions de qualité mettant en lumière leur savoir-faire. Un montant de 12 000 \$, dont 8 000 \$ en contribution non remboursable provenant du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) et 4 000 \$ en prêt sans intérêt provenant du Fonds local d'investissement (FLI), est accordé à l'organisation.

tvco

Au rythme de Charlevoix



INVESTIR POUR SUPPORTER LA RÉALISATION D' ACTIONS

Camp Le Manoir des Éboulements

La MRC supporte le Camp Le Manoir dans la mise en œuvre du plan d'action et les priorités fixées pour 2021 dont entre autres : le développement de l'offre d'activités scolaires, parascolaires et pédagogiques, la diversification de l'offre de services locatifs pour les jeunes et les familles et l'instauration d'un service de répit. Une contribution non remboursable de 10 000 \$ provenant de notre Fonds de redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin leur est accordée.



Réserve de la biosphère de Charlevoix

La Réserve de la biosphère de Charlevoix reçoit également de la MRC de Charlevoix une somme de 5 000 \$ du Fonds Redevances du parc éolien rivière-du-Moulin dans le cadre d'un projet évalué à 30 000 \$. Ce soutien financier permettra d'assurer le fonctionnement de la Réserve pour les six prochains mois et de coordonner la mise en place de diverses pistes de développement génératrices de revenus autonomes. Ces pistes de développement portent notamment sur le partage de



**Réserve de la biosphère
de Charlevoix**

ressources avec des partenaires, l'évaluation de besoins d'accompagnement en développement durable et la réalisation de mandats en tourisme durable et responsable.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier.

Redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca